

Jakob Wüest

# Comment ils ont écrit l'histoire

Pour une typologie des  
textes historiographiques

Comment ils ont écrit l'histoire

Europäische Studien zur Textlinguistik

herausgegeben von

Kirsten Adamzik (Genf)

Martine Dalmás (Paris)

Jan Engberg (Aarhus)

Wolf-Dieter Krause (Potsdam)

Arne Ziegler (Graz)

Band 18

Jakob Wüest

# Comment ils ont écrit l'histoire

Pour une typologie des textes historiographiques

narr\f  
ranck  
e\atte  
mpto

Bibliografische Information der Deutschen Nationalbibliothek

Die Deutsche Nationalbibliothek verzeichnet diese Publikation in der Deutschen Nationalbibliografie; detaillierte bibliografische Daten sind im Internet über <http://dnb.dnb.de> abrufbar.

© 2017 · Narr Francke Attempto Verlag GmbH + Co. KG · Dischingerweg 5 · D-72070 Tübingen

Das Werk einschließlich aller seiner Teile ist urheberrechtlich geschützt. Jede Verwertung außerhalb der engen Grenzen des Urheberrechtsgesetzes ist ohne Zustimmung des Verlages unzulässig und strafbar. Das gilt insbesondere für Vervielfältigungen, Übersetzungen, Mikroverfilmungen und die Einspeicherung und Verarbeitung in elektronischen Systemen.

Gedruckt auf säurefreiem und alterungsbeständigem Werkdruckpapier.

Internet: [www.narr.de](http://www.narr.de)

E-Mail: [info@narr.de](mailto:info@narr.de)

Satz: pagina GmbH, Tübingen

Printed in Germany

ISSN 1860-7373

ISBN 978-3-8233-8178-5

# Table des matières

Préface .....	9
1 Rien que la vérité ? .....	15
1.1 L'histoire entre langue et réalité .....	15
1.2 Une autre conception de la vérité .....	21
1.3 L'histoire romancée de Geffrei Gaimar .....	24
1.4 Les scrupules de maître Wace .....	28
1.5 La langue comme action .....	33
2 Comment ont travaillé les historiographes médiévaux .....	36
2.1 Les traducteurs .....	36
2.2 Comment Jean Froissart s'est informé .....	42
2.3 Les historiens comme témoins oculaires .....	44
2.4 Les mémorialistes sont-ils fiables ? .....	50
2.5 Les sources documentaires .....	57
3 Temps et narration .....	60
3.1 Narration historique – narration littéraire .....	60
3.2 Définir la narration .....	62
3.3 Les chroniques .....	67
3.4 Les mémorialistes .....	72
3.5 Quand l'histoire devient littérature .....	73
3.6 Entre histoire et littérature .....	78
4 Causalités .....	82
4.1 Deux formes de causalités .....	82
4.2 Causalité et structuration du discours .....	85
4.3 La volonté impénétrable de Dieu .....	88
4.4 Froissart et la cohérence textuelle .....	91
4.5 Causalité et argumentation .....	97

5	Structure et style des textes médiévaux . . . . .	103
5.1	La structure hiérarchique d'une narration . . . . .	103
5.2	La rareté des descriptions . . . . .	105
5.3	Les jugements évaluatifs . . . . .	107
5.4	Les intentions communicatives secondes . . . . .	112
5.5	Style épique et style historiographique . . . . .	120
5.6	Vers un style écrit . . . . .	126
6	Les progrès de l'érudition . . . . .	129
6.1	La Renaissance française . . . . .	129
6.2	Étienne Pasquier et le mythe troyen . . . . .	130
6.3	Pasquier poursuit ses recherches . . . . .	135
6.4	Charlemagne et la bataille de Roncevaux . . . . .	138
6.5	L'érudition historique au XVIIe siècle . . . . .	141
6.6	Une crise de l'érudition historique . . . . .	144
6.7	Mézeray, chroniqueur et académicien . . . . .	148
7	L'âge d'or des mémoires . . . . .	152
7.1	Une crise de l'historiographie . . . . .	152
7.2	Les mémorialistes et leurs destinataires . . . . .	155
7.3	La vie aventureuse du cardinal de Retz . . . . .	160
7.4	Saint-Simon, le courtisan comme historien . . . . .	164
8	Mutabilité ou immutabilité de l'histoire . . . . .	174
8.1	Historia magistra vitae . . . . .	174
8.2	Le monde immuable de Jean Bodin . . . . .	175
8.3	Des prédécesseurs de l'historisme ? . . . . .	180
8.4	Montesquieu et les causes générales . . . . .	184
8.5	Voltaire et l'histoire totale . . . . .	186
8.6	Mably et l'histoire institutionnelle . . . . .	195
9	La génération libérale . . . . .	199
9.1	À nouvelle histoire, nouveaux historiens . . . . .	199
9.2	François Guizot et les faits de civilisation . . . . .	202
9.3	Lutte des races et lutte des classes . . . . .	208
9.4	Jules Michelet et l'histoire nationale . . . . .	214

10	Expliquer la Révolution . . . . .	225
10.1	Mme de Staël et la mémoire de son père . . . . .	225
10.2	Mignet, Thiers et le fatalisme historique . . . . .	226
10.3	Tocqueville et les causes de la Révolution . . . . .	231
10.4	Taine et les lois générales en histoire . . . . .	241
11	Comment ne pas être raciste . . . . .	247
11.1	Nationalisme et racisme . . . . .	247
11.2	Les ambiguïtés d'Ernest Renan . . . . .	248
11.3	L'anti-germanisme de Fustel de Coulanges . . . . .	252
11.4	Lavissee, l'historien au service de la nation . . . . .	258
11.5	Raconter l'histoire aux enfants . . . . .	265
12	Histoire et philologie : l'école méthodique . . . . .	268
12.1	Les réformes scolaires et universitaires . . . . .	268
12.2	Gabriel Monod et la Revue historique . . . . .	271
12.3	Langlois, le philologue comme historien . . . . .	274
12.4	Seignobos et les sciences sociales . . . . .	276
12.5	De Ferdinand Lot à Henri Pirenne . . . . .	283
13	Les fondateurs des Annales . . . . .	291
13.1	La crise de l'histoire méthodique . . . . .	291
13.2	Lucien Febvre et les limites du possible . . . . .	294
13.3	Marc Bloch, historien et martyr . . . . .	303
14	L'histoire économique . . . . .	312
14.1	Fernand Braudel et l'histoire économique . . . . .	312
14.2	La galaxie Braudel-Labrousse . . . . .	323
15	L'histoire des mentalités . . . . .	332
15.1	Un nouveau tournant . . . . .	332
15.2	Philippe Ariès et l'homme devant la mort . . . . .	335
15.3	Le Roy Ladurie et Montaillou . . . . .	340
15.4	Foucault, l'histoire et le structuralisme . . . . .	344
15.5	Vers l'histoire sociale des représentations . . . . .	349
16	Retour au récit ? retour au politique ? . . . . .	355
16.1	Crise de l'histoire ou crise des Annales ? . . . . .	355



16.2	Trente journées qui ont fait la France . . . . .	357
16.3	Le marxisme et la Révolution . . . . .	358
16.4	La querelle Aulard-Mathiez . . . . .	364
16.5	Une interprétation « révisionniste » . . . . .	369
16.6	Le renouveau de l'histoire politique . . . . .	373
17	La naissance difficile des types de textes . . . . .	376
17.1	Qu'est-ce qu'un type de textes . . . . .	376
17.2	La mise en intrigue de l'histoire . . . . .	377
17.3	Les mémoires . . . . .	378
17.4	La biographie aujourd'hui . . . . .	380
17.5	La biographie chevaleresque . . . . .	388
17.6	L'histoire non narrative . . . . .	394
	Bibliographie . . . . .	399
1.1	Les historiens du Moyen Âge . . . . .	399
1.2	Historiens modernes et contemporains . . . . .	403
2.	Études . . . . .	414

## Préface

En 2011, j'ai publié dans cette même collection un livre sur la cohésion textuelle, intitulé *Was Texte zusammenhält*. Bien que professeur de linguistique française à l'Université de Zurich, j'ai écrit ce livre en allemand parce que je me sentais plus proche de la linguistique textuelle allemande que de l'analyse française du discours. Cependant, j'envisageai dès lors d'écrire un autre livre, en français, où j'appliquerais ma conception à des textes concrets.

Comme la linguistique textuelle s'est surtout occupée de petits textes stéréotypés, comme les recettes de cuisine, les modes d'emploi ou les affiches publicitaires, j'avais envie d'interpréter, avec les instruments d'analyse dont je disposais désormais, des textes plus longs. J'excluais les textes littéraires pour qui je ne me sentais pas assez compétent. Je choisis alors les textes historiographiques, l'histoire étant une discipline qui m'intéresse depuis mes études.

Je découvris pourtant assez rapidement qu'il n'y avait pas de frontière étanche entre la narration historique et la narration littéraire, malgré le caractère fictionnel de cette dernière. J'ai surtout dû me rendre compte que je ne pourrais pas échapper au problème lancinant de la vérité historique que j'aborderai dès le premier chapitre. Non seulement la vérité historique est précaire, mais les historiens médiévaux en avaient une conception fort différente de la nôtre.

La tâche de cette étude sera de montrer comment l'intention communicative des historiographes a trouvé – ou n'a pas trouvé – une forme linguistique appropriée. J'aurais pu commencer par exposer les bases théoriques de mon travail, mais j'ai préféré introduire mes concepts au fur et à mesure que j'en avais besoin. Cette préface me donne cependant l'occasion de donner une rapide vue d'ensemble des théories dont je m'inspire.

Mon point de départ est la théorie des *actes de langage*. Dans la version désormais classique de John R. Searle (1972, 1982), un acte de langage comporte un contenu propositionnel et une force illocutoire, l'illocution étant l'intention communicative que le locuteur poursuit en énonçant un contenu propositionnel. Il n'y aura donc pas d'acte de langage sans un émetteur et sans un ou plusieurs récepteurs. C'est pourquoi j'attacherai beaucoup d'importance aux conditions dans lesquelles un texte a été produit.

Il ne faut d'ailleurs pas confondre acte de langage et phrase. Dans la phrase « Jacques a écrit un excellent livre », nous avons affaire à deux actes de langage : (a) *Jacques a écrit un livre* et (b) *Ce livre est excellent*. (a) est un *acte assertif*, qui

engage, selon la définition de Searle, « la responsabilité du locuteur [...] sur la vérité de la proposition exprimée ». Cela nous ramène évidemment au problème de la vérité historique. C'est pourquoi je proposerai au chapitre 1.5 une définition différente.

(b), en revanche, relève définitivement de la subjectivité. Ce que l'un juge excellent, l'autre le trouve médiocre. À mon avis, Searle n'a proposé aucune solution convaincante pour ce type d'actes de langage que j'appelle *axiologiques*, l'axiologie étant la science des valeurs éthiques (*bon~mauvais*) et esthétiques (*beau~laid*). En dehors des discours rapportés, nous ne trouverons que ces deux types d'actes de langage dans les textes historiographiques.

Le principal défaut de la théorie de Searle, c'est cependant de ne prendre en considération que des actes isolés. C'est pourquoi je me suis aussi inspiré de la théorie de la *hiérarchie illocutoire* de Brandt et Rosengren (1992). Comme tout acte de langage comporte une intention communicative, j'admets également qu'il y a à la base d'un texte une intention communicative globale. Dans l'historiographie, cela peut aussi être tout simplement l'intention de raconter la guerre de Crimée ou la vie de Napoléon III.

Dans une phrase comme « J'ai peu parlé parce que je suis aphone », nous avons également affaire à deux actes assertifs (a) *J'ai peu parlé* et (b) *je suis aphone*, mais (b) a une fonction de plus dans ce contexte : c'est la cause de mon aphonie. (b) est subordonné grammaticalement, mais aussi logiquement à (a), car une cause n'est pas indépendante de ce qu'elle justifie. Brandt et Rosengren parlent dans ce cas d'un *acte subsidiaire*.

Je compte parmi les actes subsidiaires la *causalité* et l'*argumentation*, ainsi que les actes que nous appelons *spécifications* et qui servent à appuyer une thèse par des exemples, ce qui est également une façon de raisonner. Quant à des actes comme la description, le commentaire ou l'évaluation, ce sont également des actes subordonnés, mais qui n'appuient pas directement un autre acte de langage. Ils complètent en revanche nos informations. Pour cette raison, Brandt et Rosengren les appellent des *actes complémentaires*.

Cependant, il n'y a pas seulement des actes qui s'inscrivent dans une hiérarchie, mais on trouve aussi des séquences d'actes de même nature. C'est le cas des *énumérations* et des *descriptions*, qui ne connaissent aucun ordre contraignant. Dans le cas des *narrations*, en revanche, les actes se suivent, si rien d'autre n'est indiqué, dans l'ordre où les événements en question se sont produits. Là, il n'y a pas de hiérarchie, car quel serait alors l'acte dominant ? Le premier ou le dernier ? Il est préférable de traiter la narration comme une séquence « horizontale », se subordonnant dans son ensemble à une intention communicative globale.

La narration joue un rôle particulièrement important dans les textes historiographiques. Hayden White (1973) et Paul Ricoeur (1983) ont même pu prétendre que tous les textes historiographiques étaient narratifs. Pourtant, je ne qualifierai de narratif qu'un texte qui repose sur un plan chronologique, et un tel plan ne saurait convenir à l'historien qui veut aborder différents thèmes, comme l'agriculture, le commerce, l'industrie, etc. Il choisira dès lors un plan *thématique*, où il traite un thème après l'autre.

Brandt et Rosengren ont représenté graphiquement la structure de leurs textes. Ce n'est plus possible si l'on a affaire à des livres entiers. Je me contenterai par conséquent de décrire les intentions communicatives et les structures textuelles correspondantes telles que je les ai rencontrées dans des textes historiographiques. Je commencerai par les textes assez conventionnels et toujours narratifs du Moyen Âge, quitte à m'intéresser par la suite aux nouveautés que les siècles suivants ont apportées.

Au chapitre 2, il sera d'abord question des conditions de travail des historio-graphes médiévaux et des sources dont ils disposaient. En abordant ensuite la narration comme thème central du chapitre 3 et la causalité comme thème central du chapitre 4, je me permettrai d'utiliser également quelques exemples contemporains pour définir ces notions clé. Enfin, le chapitre 5 sera réservé aux actes complémentaires et à quelques remarques stylistiques, car le style contribue également à la réalisation des intentions communicatives.

L'époque moderne (XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles) apparaîtra, aux chapitres 6 à 8, comme une époque de transition. Les genres traditionnels survivent : les chroniques, conçues comme des histoires généalogiques des rois, le font de plus en plus difficilement, alors que les mémoires connaissent même un âge d'or (chap. 7). Cependant, l'époque moderne connaît aussi trois tentatives de renouveau de l'historiographie : celle des historiens de la Renaissance française au XVI<sup>e</sup>, celle des Bollandistes et des Mauristes au XVII<sup>e</sup> et celle des historiens philosophes au XVIII<sup>e</sup> siècle.

La dernière tentative sera la bonne. Les historiens se rendent alors compte que le monde n'est pas immuable. S'il fallait encore une preuve, c'est la Révolution qui l'apportera à la fin du siècle. Désormais, les actions du passé ne peuvent plus nécessairement nous servir d'exemples pour l'avenir. C'est la fin de l'*historia magistra vitae*, mais ce n'est pas la fin de l'histoire tout court. Pour beaucoup, c'est au contraire son point de départ. Pour eux, ce n'est qu'à partir de cette époque qu'il existe une historiographie digne de ce nom.

Ce qui m'a surtout frappé chez les historiens du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est l'importance qu'ils attribuent à la recherche des causes, même s'il y en a qui font exception, comme le plus célèbre d'entre eux, Jules Michelet. Cependant, il y a deux sortes

de causalités : un événement peut en causer un autre, ou des causes générales peuvent être à l'origine d'une série d'événements semblables. Désormais, il n'y a pourtant plus guère de causes universelles, valables pour toutes les époques. Il s'agit tout au plus de régularités qui caractérisent une époque donnée.

Je consacrerai les chapitres 9 et 10 à cette recherche des causes, et le chapitre 10 tout particulièrement à ce qui deviendra le thème central de l'historiographie française, en partie jusqu'à nos jours, à savoir les causes et les conséquences de la Révolution. Le XIX<sup>e</sup> siècle voit aussi le triomphe de l'État-nation, et beaucoup d'historiens se mettent au service de la nation, tout en ignorant qu'ils s'installent là sur une pente glissante qui mène au nationalisme, voire au racisme (chap. 11).

On sous-estime souvent les historiens français du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce sont des individualistes, car l'histoire ne sera institutionnalisée dans les écoles et dans les universités françaises que dans le dernier quart du siècle. À ce moment-là, ce sont les historiens de l'*école méthodique* – comme on l'appelle aujourd'hui – qui prennent le haut du pavé et profitent du nouveau statut de l'histoire (chap. 12). Ces historiens ont fait avancer la recherche et la critique des sources, mais ont plutôt négligé l'écriture de l'histoire.

Les représentants de l'école des Annales – qui s'appelle d'après le nom de leur revue – reprocheront aux historiens méthodiques d'être des positivistes. J'ai montré à partir du chapitre 6 comment les historiens ont tenté progressivement de renouveler l'histoire. L'école des Annales apparaîtra dès lors comme le couronnement de ce renouveau. Il sera question au chapitre 13 des fondateurs de l'école, Lucien Febvre et Marc Bloch et, au chapitre 14, de son triomphe à l'époque où Fernand Braudel se trouvera à sa tête.

Au chapitre 15, nous parlerons d'une troisième époque dominée par l'histoire des mentalités. L'école des Annales sera alors déjà sur son déclin. Puisqu'il n'y a plus d'école dominante de nos jours, j'ai renoncé à présenter un tableau des tendances actuelles de l'historiographie française. D'autres s'y sont essayés avant moi. Je renvoie en particulier au beau livre de Philippe Carrard (2013), qui aborde le sujet d'un point de vue linguistique semblable au mien.

L'école des Annales avait favorisé l'historiographie non narrative et s'était désintéressée de l'histoire politique. C'est pourquoi je montrerai au chapitre 15 que l'histoire narrative a survécu tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, et que l'histoire politique s'est même renouvelée. Cela vaut tout particulièrement pour l'histoire de la Révolution, toujours très controversée.

Je terminerai ce livre par le thème qui est au fond celui de tout le livre, celui de la notion de *type de textes*. (D'autres parlent de genres de discours.) On peut distinguer différents types de textes historiographiques. Bernard Guenée (1973)

distingue ainsi, dans l'historiographie médiévale, entre annales, chroniques et histoires. Quand apparaissent les premiers textes historiographiques en langue française au XII<sup>e</sup> siècle, les annales étaient pourtant déjà passées de mode et on voyait apparaître un nouveau type de textes, les *mémoires*, qui sont des témoignages personnels. C'est ainsi que l'inventaire des types de textes peut changer d'une époque à l'autre.

Chaque type de textes correspond à une intention communicative particulière, et de nouveaux besoins de communication peuvent apparaître au fil des siècles. Au chapitre 17, nous nous attarderons en particulier au cas de la *biographie*, qui est l'histoire d'une vie d'homme et qui devrait par conséquent être axée sur cet homme. C'est ce que n'ont pas compris les premiers biographes médiévaux. Ils s'inspiraient tout simplement de types de textes existants, mais plutôt inappropriés : la chronique ou la chanson de geste.

Si un nouveau besoin communicatif apparaît, il faut donc d'abord chercher la forme appropriée et, le plus souvent, on n'y réussit pas au premier coup. Si un auteur trouve ensuite une forme appropriée, d'autres l'imiteront. Ce que nous appelons type de textes repose ainsi sur l'imitation de modèles jugés exemplaires. Cependant, personne n'est obligé de se conformer à la tradition ainsi créée. D'autres peuvent proposer de nouvelles formes, qui seront imitées à leur tour par d'autres, ou rejetées au nom de la tradition. C'est ainsi que les types de textes sont soumis au changement. En même temps, c'est un bel exemple de continuité dans le temps.

De nos jours, il est difficile de trouver le temps nécessaire pour écrire des synthèses de cette envergure, sauf quand on se trouve déjà à la retraite, ce qui est mon cas. C'est en même temps l'âge où l'on n'a plus guère l'opportunité de travailler en équipe. Pour cette raison, je suis très heureux que mon ami Renato Orenge ait été prêt à participer bénévolement à cette aventure. Il s'est chargé de l'indispensable relecture. J'ai aussi profité de quelques conseils de mon collègue Luciano Rossi. Comme le veut la formule d'usage, je reste cependant seul responsable de toutes les erreurs qui nous ont échappé.



# 1 Rien que la vérité ?

## 1.1 L'histoire entre langue et réalité

« L'histoire se fait avec des documents. » C'est la première phrase de la célèbre *Introduction aux études historiques* de Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos (1898). Leur mérite est d'avoir présenté le travail de l'historien comme un double processus linguistique : un processus d'analyse des documents historiques, et un processus de synthèse aboutissant aux textes historiographiques eux-mêmes. On leur a reproché par la suite de ne pas avoir tenu compte de l'existence de sources non linguistiques, par exemple iconographiques ou archéologiques, mais ce n'est qu'assez tardivement qu'on a commencé à exploiter ce genre de sources.

Dans ce livre, nous tâcherons d'analyser comment les historiens francophones, du Moyen Âge jusqu'à nos jours, ont écrit l'histoire. Des deux opérations linguistiques, c'est donc la seconde, la production de textes historiographiques, qui nous intéresse de prime abord. Cependant, l'interprétation des sources par l'historiographe fait partie intégrante de son travail et ne pourra donc nous laisser indifférents. Mais c'est pour une autre raison que le problème de la compréhension des textes sera capital pour nous. Il s'agit aussi de notre propre compréhension des textes historiographiques.

### La fonction symbolique du langage

Langlois et Seignobos se sont distanciés de certaines conceptions scientistes de l'histoire, conceptions qui avaient cours au XIX<sup>e</sup> siècle. C'est pourquoi ils remarquent à juste titre que l'histoire n'est pas une science expérimentale, comme, par exemple, la chimie ou la biologie, car l'historien n'a pas directement accès aux faits historiques. Ce qui reste des faits historiques, ce ne sont que les *traces* qu'ils ont laissées dans les documents. Le terme de traces me semble pourtant inapproprié. Je parlerais de traces à propos des fondations ou des instruments de travail que les archéologues ont trouvés dans le sol lors de leurs fouilles, et qu'ils interprètent comme ce qui reste d'anciens bâtiments ou d'anciennes activités humaines.

En sémiotique, on parle dans ce cas d'*indices*. La trace est une partie d'un tout, et l'indice est également une partie d'un tout, comme la fièvre est un indice pour la maladie. Par contre, la narration d'un événement historique ne faisait jamais partie de l'événement lui-même. Les signes linguistiques ont une fonction sym-



bolique ; ils ne font que représenter l'acte qu'ils désignent. Comme l'événement n'a aucune durée et que même les souvenirs sont périssables, quelqu'un a essayé de leur donner une forme moins périssable, en les couchant par écrit. De fait, l'écrit présente l'avantage d'être relativement durable, mais cette mise en langage s'accompagne d'une transformation de l'objet, qui ne reste pas sans conséquences.

Nous allons nous servir dans ce qui suit du modèle classique du signe linguistique qui remonte aux philosophes de la Stoa, et qui nous a été rapporté par Sextus Empiricus (*Adversus mathematicos* VIII, 1), pourtant leur adversaire. Selon ce modèle, le signe linguistique comporte trois choses : (1°) un *signifiant*, qui correspond à sa représentation matérielle, phonique ou graphique, (2°) un *signifié*, le concept qu'il réalise, et (3°) ce que l'on appelle aujourd'hui le *réfèrent*, c'est-à-dire la chose à laquelle se réfère le signe. Sextus Empiricus utilisait pour le réfèrent le terme très vague de *τυγχάνων* 'ce qui arrive'. En réalité, le réfèrent ne fait pas partie du signe ; le signe ne fait que le représenter.

Or, à l'exception des noms propres, les signes linguistiques ne désignent pas des faits, des objets, des actions ou des propriétés singulières, mais des catégories de faits, d'objets, d'actions ou de propriétés. Le mot *chien*, par exemple, est capable de désigner toutes les races de chiens, du chihuahua jusqu'au berger allemand. Le signifié des mots est donc nécessairement abstrait. Il est vrai que le mot *chien* est également capable d'évoquer pour moi un chien particulier, le mien ou celui de mon voisin ou celui qui m'a mordu, etc. Il s'agit là de ce qu'on appelle en linguistique une *connotation*, un sens second, qui est individuel, par opposition à la *dénotation*, le concept abstrait sur lequel repose le terme, et qui est en principe commun à tous les locuteurs de la même langue.

Encore *chien*, *chat*, *souris* sont-ils ce qu'on appelle des « termes concrets », par opposition aux « termes abstraits » comme *liberté*, *égalité*, *fraternité*, qui ne dénotent pas des objets matériels. On pourrait penser qu'il s'agit dans ce dernier cas d'*idées innées* au sens de Platon ou de Descartes. Dans ce cas, la signification de ces mots devrait être invariable, ce qui n'est manifestement pas le cas. L'historien Gerd Tellenbach (1936) a écrit un beau livre sur la signification du mot *liberté* au Moyen Âge, signification tellement différente de la nôtre.

*Égalité* a différentes significations ; pour les révolutionnaires de 1789, c'était l'égalité devant la loi. Quant à la *fraternité*, ce troisième terme n'a été ajouté à la devise que lors de la révolution de 1848, dominée par la question sociale. Aujourd'hui, on parlerait plutôt de *solidarité*. On peut admettre avec George Lakoff (1987) que non seulement les « termes concrets, » mais aussi les « termes abstraits » reposent finalement sur notre perception d'une réalité extralinguis-

tique, mais il s'agit là de termes tellement abstraits qu'on est obligé de se demander quel rapport ils entretiennent avec la réalité.

### Georges Duby et l'an mil

Voyons un exemple concret. Georges Duby (1919–1994) était sans doute le médiéviste français le plus connu en son temps. Professeur à l'Université d'Aix-en-Provence en 1953, puis professeur d'histoire des sociétés médiévales dans le prestigieux Collège de France de 1970 à 1991, il fut élu à l'Académie française en 1987. Duby avait choisi comme sujet de sa thèse *La Société aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles dans la région mâconnaise* (1953). Grâce à la proximité de l'abbaye de Cluny, cette région possède une documentation inégalée pour les X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles. Il écrit dans son autobiographie :

Dès mes premiers contacts avec les chartes de Cluny, il m'était apparu que la nature de ces actes se modifie radicalement entre 980 et 1030. Le rejet des anciennes formules, les hésitations des scribes, leur effort pour bricoler de nouveaux cadres ne procédaient-ils pas, avec quelque retard sans doute, d'une transformation profonde des rapports sociaux ? (Duby 1991, 85)

Selon lui, c'est le double millénaire de la naissance et de la mort du Christ qui était à l'origine de ce changement, ce qui est une explication fort discutable, mais peu importe. Certains historiens sont allés plus loin dans la critique de Duby, notamment Dominique Barthélemy (1997), qui préfère la conception évolutionniste de Marc Bloch dans *La société féodale* (1939 / 40) à la conception mutationniste de Duby.

Ce qui est sûr, c'est qu'un important changement s'est produit sur le plan linguistique : on voit apparaître à l'époque en question de nouveaux termes et d'anciens termes subissent des changements sémantiques. La question est donc de savoir si un tel changement peut se produire sans qu'il y ait eu en même temps un profond changement institutionnel et social. L'historien allemand Reinhart Koselleck (1923–2006), spécialiste de l'histoire des concepts (*Begriffsgeschichte*), s'est occupé d'un changement terminologique comparable entre 1750 et 1850.

Dans son article *Begriffsgeschichte und Sozialgeschichte* (1972, reproduit dans Koselleck [1989] <sup>8</sup>2013, 107–129), il propose une interprétation plus nuancée. Un changement terminologique ne peut pas seulement s'expliquer par un changement social ou institutionnel, mais aussi par un changement de ce qu'il appelle l'*horizon d'attente* (*Erwartungshorizont*). Dans l'immédiat, la Révolution française n'avait guère de conséquences constitutionnelles en Allemagne, mais elle permettait d'envisager un autre avenir pour l'Allemagne ; elle a donc ouvert un

nouvel horizon d'attente. De fait, la langue ne suit pas nécessairement la réalité, elle peut aussi la précéder.

### **Georges Duby et l'imaginaire du féodalisme**

Parlons encore d'un autre livre de Georges Duby, celui qu'il a publié en 1978 sous le titre *Les trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme*. On sait que les États généraux, convoqués pour la première fois par Philippe le Bel en 1302, étaient composés de trois ordres : le Clergé, la Noblesse et le Tiers-État. Le roi n'avait pas inventé cette tripartition. Le concept existait déjà depuis près de trois siècles, mais ce n'est que par la convocation des États généraux qu'il « cessa d'appartenir à ces catégories imaginaires qui n'ont 'aucun lien d'existence précis' », dit Duby (1978, 424).

Sur le Continent, le concept apparaît entre 1025 et 1030 dans la biographie de l'évêque de Cambrai, Gérard, et dans un poème de l'évêque de Laon, Adalbéron. Il appartient donc à ces concepts nouveaux qui apparaissent en France entre 980 et 1030. Voici ce que dit Adalbéron : « Ici-bas, les uns prient, d'autres combattent, d'autres encore travaillent »<sup>1</sup>. Les trois ordres se définissent donc par leurs fonctions. Les tâches sont réparties dans la société, et tous travaillent pour le but commun d'une société chrétienne : les uns prient Dieu, d'autres défendent la communauté chrétienne par les armes et les troisièmes nourrissent tout le monde par leur travail.

Georges Duby insiste sur le fait que Gérard de Cambrai et Adalbéron de Laon n'ont pas inventé de toutes pièces la trifonctionnalité. Elle est née dans la conscience des hommes à partir de l'idée, héritée de l'Antiquité, qu'il faut y avoir dans une société des gens qui commandent et d'autres qui obéissent. En plus, la société médiévale était bicéphale. Il y avait un conflit entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel. C'est ce conflit qui a dominé l'histoire allemande au XI<sup>e</sup> siècle. L'évêque de Cambrai en avait lui-même fait l'expérience.

Je suis pourtant en désaccord avec Duby quand il parle à ce propos d'une « figure imaginaire » (1978, 424), car les trois fonctions ont effectivement existé. Ce n'est pas un mythe qui n'a aucun fondement dans la réalité, comme le mythe du roi Arthur ou de l'origine troyenne des Francs. C'est la *représentation* que certains contemporains se faisaient de leur société, même si c'était une vue simplifiée de la réalité. Si le terme n'était pas trop galvaudé, on pourrait aussi parler d'une idéologie. C'est un aspect que l'historien ne devrait pas négliger, car, même

---

1 Et voici ce que dit Gérard de Cambrai dans la traduction de Duby (1978, 25) : « dès l'origine, le genre humain était divisé en trois, entre les gens de prière, les cultivateurs et les gens de guerre ». Les gens de guerre occupent ici la dernière place, ce que Duby ne commente pas.

si une telle représentation ne colle pas à la réalité sociale, elle est capable de créer un horizon d'attente et de déterminer par là le comportement des humains.

La trifonctionnalité disparut ensuite pendant un siècle et demi sur le Continent, mais pas en Angleterre. C'est pourquoi il n'est pas étonnant qu'elle réapparaisse dans l'entourage d'Henri II Plantagenêt, qui était roi d'Angleterre, duc de Normandie et de Bretagne par héritage maternel, comte d'Anjou par héritage paternel et duc d'Aquitaine par son mariage avec Aliénor d'Aquitaine. Vers 1180, Benoît de Sainte-Maure a consacré à ce thème non moins de 63 vers dans son *Estoire des ducs de Normandie*. Il n'est alors plus question de fonctions, mais d'ordres, et la noblesse précède dans ce cas le clergé :

Trois ordres sont, chacun pour soi,  
Chevaliers et clercs et vilains. (éd. Fahlin, v. 13'242s.)

Henri II n'était roi qu'en Angleterre ; dans l'Anjou, par exemple, il était seulement comte d'Anjou et, en tant que tel, vassal du roi de France. Le comte se trouvait pourtant à la tête des chevaliers angevins. C'est probablement la raison pour laquelle notre historiographe, dévoué à la cause de son mécène, place les chevaliers en tête de son énumération. Néanmoins, les rois de France ont fini par s'en faire une raison en restituant au clergé sa première place, et Philippe le Bel a fini par donner à cette tripartition « imaginaire » une réalité en convoquant des États généraux. Georges Duby se pose alors les questions suivantes :

Comment confronter l'imaginaire et le concret ? Comment dissocier l'étude « objective » du comportement des hommes de celle des systèmes symboliques qui dictèrent leur conduite et la justifiaient à leurs yeux ? Est-il au pouvoir de l'historien de dépouiller entièrement les sociétés anciennes du vêtement idéal dont elles se sont développées ? Peut-il les voir autrement qu'elles ne se rêvaient, qu'elles ne se disaient ? (Duby 1978, 21)

### **Un tournant linguistique ?**

Duby suggère là une issue qui a été tentée récemment par les historiens, anglo-saxons pour la plupart, qui se réclament d'un *linguistic turn*. Au lieu de chercher une réalité qui se cache derrière les textes, ne faut-il pas se contenter d'étudier leur message linguistique ? Le problème de la vérité historique est en effet un problème lancinant, auquel on aimerait échapper. Moi-même, je m'étais d'abord bercé dans l'illusion que je pourrais faire abstraction de ce problème puisque je ne voulais m'occuper que de la forme linguistique des textes historiographiques.

La linguistique qui semble justifier ce tournant linguistique, c'est évidemment la linguistique structurale, qui voulait faire de la linguistique une science autonome. Nous devons à Ferdinand de Saussure (1857–1913), qui passe pour être le fondateur du structuralisme, une conception du signe linguistique qui réduit la conception classique au signifiant et au signifié, en faisant complètement abstraction de ce que le signe représente dans la réalité extralinguistique.

À cela s'ajoute l'influence des thèses narratologiques de Hayden White (1973) que nous discuterons au chapitre 3.1. Elles mettent en cause la distinction traditionnelle entre la narration factuelle, celle des historiens, et la narration fictionnelle, celle des romanciers. Dans le premier tome de *Temps et récit* (1983), Paul Ricœur a défendu une conception proche de celle de White, et a eu une certaine influence sur les historiens français, qui n'ont pourtant pas adopté les positions extrêmes du *linguistic turn*.

Le père jésuite Michel de Certeau (1925–1986) était peut-être l'historien le plus proche de ces positions en France. On lui doit notamment un livre sur la célèbre enquête de l'abbé Grégoire (Certeau et al. 1975a)<sup>2</sup>. L'abbé Henri Grégoire (1750–1831) avait présenté le 16 prairial an II (4 juin 1794) à la Convention nationale un « Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française ». Il s'était renseigné auparavant sur la situation linguistique en France, en diffusant dès 1790 un questionnaire sur l'usage des patois.

Certeau a étudié les conceptions linguistiques qui se reflètent dans les réponses des correspondants de Grégoire. Sur le plan psychologique, il diagnostique chez eux « une indécision sur leur propre identité » (1975a, 159). Il se désintéresse par contre de ce que ce document nous apprend sur la situation linguistique en France à la veille de la Révolution. Il est vrai que Ferdinand Brunot (1927) avait déjà analysé les réponses de ce point de vue, mais on peut reprocher à Certeau de ne pas tenir compte du fait que la situation linguistique était loin d'être uniforme.

Même Certeau reconnaît néanmoins que l'on ne peut pas effacer la « référence au réel » :

Si donc le récit de « ce qui s'est passé » disparaît de l'histoire scientifique (pour s'étaler au contraire dans l'histoire vulgarisée) ou si la narration des faits prend l'allure d'une « fiction » propre à un type de discours, on ne saurait en conclure l'effacement de la référence au réel. (1975b, 56)

---

2 Livre écrit en collaboration avec Dominique Julia et Jacques Revel, mais où les chapitres essentiels sont de Michel de Certeau.

L'historien se trouve au fond devant une double tâche : il doit reconstruire dans la mesure du possible la réalité d'autrefois, mais il doit aussi s'intéresser à la manière dont les contemporains ont vu leur propre monde, car cette vision a pu leur dicter des actions qui nous paraissent aujourd'hui irrationnelles. Avouons pourtant que cela est une tâche presque impossible pour certaines époques sur lesquelles nous sommes mal renseignés. Dans ce cas, ce sont souvent des mythes qui se sont substitués aux informations qui font défaut.

## 1.2 Une autre conception de la vérité

Vers 1100, l'histoire existait sous deux formes. D'une part, il y avait les *chansons de geste* récitées par les jongleurs. C'était le *genre romanesque* de l'histoire, qui se fondait sur une tradition orale en langue vulgaire, et qui s'était fort éloigné des faits historiques. De l'autre, il y avait l'histoire qui s'écrivait en langue latine dans les monastères. C'était le *genre érudit* de l'histoire. Cependant, jusqu'à quel point les historiens médiévaux étaient-ils conscients de cette différence ? Orderic Vitalis, qui n'était pas le plus critique des historiens latins de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, refuse par exemple le témoignage de la *chanson de Guillaume au Court nez* :

Vulgo canitur a jocatoribus de illo cantilena, sed jure praeferenda est relatio autentica, qua a religiosis doctoribus sollerter est edita ; et a studiosis lectoribus reverenter lecta est in communi fratrorum audientia. (Historia ecclesiastica VI, 2, éd. Chibnall III, 218)

Les critères utilisés par Orderic Vitalis pour distinguer le vrai du faux ne sont pourtant pas les nôtres. Comme il ressort de son texte, on considérait alors comme vrai ce dont l'authenticité était garantie par une autorité (cf. aussi Guenée 1980, 133s.). On trouve une réaction semblable chez Wace dans le *Roman de Rou*:

A juleours oï en m'effance chanter  
 que Guillaume fist jadiz Osmont essorber,  
 et au conte Riouf les deus oilz crever,  
 et Anquetil le prouz fist par enging tuer,  
 et Baute d'Espaingne o un escu garder ;  
 ne sai noient de ceu, n'en puiz noient trover,  
 quant je n'en ai garant n'en voil noient conter. (éd. Holden II, v. 1361–67)

L'assertion de dire la vérité et le renvoi à des sources sont cependant des clichés que l'on trouve aussi dans des textes que nous qualifierions aujourd'hui de fic-

tionnels, comme les chansons de geste. C'est que la fiction avait mauvaise réputation. Elle souffrait des préjugés hérités de Platon, et on qualifiait les textes fictionnels le plus souvent de *fables*, un terme à connotation négative (cf. T-L III, 1543).

Il ressort pourtant des calculs statistiques de Peter Damian-Grint (1999, 152s.) qu'il y a des différences quantitatives fort importantes. Dans les textes historiographiques, l'assertion de dire la vérité (*truth claim*) est six fois plus fréquente et le renvoi à des sources même seize fois plus fréquent que dans les chansons de geste. Encore ces renvois à des sources ne sont-ils pas de véritables citations ; le plus souvent, il s'agit de vagues formules comme *est escrit, com nos lison, ce dit li livres*, etc. (cf. Damian-Grint 1999, 155s.)

L'histoire que l'on trouve dans les chansons de geste est toujours plus ou moins mythique, mais on trouve aussi des mythes dans des ouvrages sérieux, mythes qui, pendant longtemps, ont été acceptés comme des vérités incontestables. Afin de mesurer l'impact qu'ont eu les différents historiens au Moyen Age, Bernard Guenée (1980, 250ss.) a établi une liste du nombre de manuscrits conservés. Ce sont quatre historiens de l'Antiquité qui occupent les premières places, suivis de deux textes médiévaux qu'il faut considérer comme apocryphes, l'*Historia regum Britanniae* de Geoffrey de Monmouth et l'*Historia Caroli Magni et Rotholandi*, attribuée à un personnage de la *Chanson de Roland*, l'archevêque de Reims Turpin.

### **Geoffrey de Monmouth**

Composée vers 1130, l'*Historia regum Britanniae* de Geoffroy de Monmouth est l'histoire d'une dynastie britannique qui remonterait à un certain Brutus, petit-fils du Troyen Énée. Cette dynastie aurait tenté de résister héroïquement à l'envahisseur romain, avant de culminer par le brillant règne du roi Arthur, ce roi d'Angleterre qui aurait conquis toute la Gaule, alors qu'en réalité, c'était les Continentaux qui venaient d'envahir l'Angleterre. Après la conquête normande de 1066, l'Angleterre était à la recherche d'une nouvelle identité, et c'est Geoffrey de Monmouth qui la lui proposa, en la projetant dans un passé antérieur aux conquêtes anglo-saxonne et normande.

C'est en vain que Guillaume de Newburgh a dénoncé vers 1190, dans le prologue de sa *Historia rerum Anglicarum*, les affabulations de Geoffroy de Monmouth. Il l'accuse d'avoir ajouté ses propres fables à ceux qui circulaient déjà, tout en donnant à son livre la forme respectable d'une œuvre historiographique en langue latine :

Gaufridus hic dictus est agnomen habens Arturi, pro eo quod fabulas de Arturo ex priscis Britonum figmentis sumptas et ex proprio auctas per superductum Latini sermonis colorem honesto historiae nomine palliavit... (éd. Walsh/Kennedy, p. 12)

C'est chez Geoffroy que les écrivains des *romans courtois*, dont Chrétien de Troyes pour ne citer que le plus important, ont trouvé leur « matière de Bretagne ». Plus tard, William Shakespeare y puisera l'histoire du roi Lear et de Cymbeline.

### **Le pseudo-Turpin**

Dans les histoires généalogiques des rois de France, on prétendait également que leur dynastie remontait à un Troyen, à un neveu d'Énée appelé Francion. Ce mythe se trouve déjà dans la chronique du pseudo-Frédégaire, vers 660. Par ailleurs, c'est Charlemagne qui jouait dans l'histoire des rois de France un rôle comparable à celui d'Arthur dans l'histoire des rois d'Angleterre. Cela explique l'importance attribuée à l'*Historia Caroli Magni et Rotholandi*. On prétendait d'ailleurs que ce texte, peut-être composé vers 1140, aurait été authentifié par le pape Calixte II, pourtant mort en 1124.

En comparaison avec la *Chanson de Roland* dans le manuscrit d'Oxford, le pseudo-Turpin est un texte relativement fruste, où manquent justement les épisodes qui font la force poétique de la chanson, à savoir la motivation de la trahison de Ganelon par le dédain que lui montre Roland et la discussion entre Roland et Olivier pour savoir s'il faut sonner du cor. Il n'est pas non plus question de la terrible vengeance que prend Charlemagne pour la défaite de son arrière-garde à Roncevaux, et qui occupe toute la seconde moitié de la *Chanson de Roland*. De cette manière, la défaite de Roncevaux est plutôt dédramatisée, d'autant que l'archevêque Turpin n'y prend pas part. Sinon, il n'aurait pas pu écrire cette chronique ! En revanche, l'histoire de Roncevaux est précédée d'épisodes qui manquent dans la chanson de geste, comme le miracle des lances et la guerre contre Agoland.

À la fin de l'histoire, Charlemagne rentre à Paris et va à Saint-Denis pour prier et pour donner des privilèges à l'abbaye, comme s'il était le roi de France. En réalité, le premier véritable roi de France était Charles le Chauve, le petit-fils de Charlemagne, qui était aussi abbé laïc de Saint-Denis. Son règne n'était pas très glorieux et on comprend que son souvenir ait pu se confondre dans la conscience populaire avec celui de son grand-père bien plus prestigieux.

La légende a encore laissé des traces au XVI<sup>e</sup> siècles chez Jean Bodin, qui se scandalise de ceux qui ne veulent pas reconnaître que Charlemagne était un Français de pure souche :



Illud vero ineptius visum est, quod Carolum magnum (qui quam monarchiam vocant primus occupavit) natione Gallum, in Gallia natum, lingua quoque, moribus & institutis Gallorum unà cum suis majoribus educatum, modo Germanum, modo Alemanum vocant. (éd. Mesnard, 225a)

### 1.3 L'histoire romancée de Geffrei Gaimar

Voyons maintenant comment les plus anciens historiographes de langue française se sont tirés d'affaire. Le plus ancien texte historiographique conservé en langue française vient d'Angleterre où une noblesse francophone d'origine continentale s'était établie après la conquête normande. C'est l'*Estoire des Engleis* de Geffrei Gaimar. Son ancien éditeur, Alexandre Bell (1960), a daté le texte d'entre 1135 et 1140, alors que son nouvel éditeur, Ian Short (1994), cherche à le dater avec plus de précision entre mars 1136 et avril 1137<sup>3</sup>. Ce que l'on sait de l'auteur, on le trouve dans l'épilogue d'un des quatre manuscrits, le manuscrit R, épilogue qui contient tant de détails personnels qu'il n'a pu être rédigé que par Geffrei lui-même.

On y apprend que « Ceste estorie fist translater / Dame Custance la gentil » (v. 6436–7)<sup>4</sup> et que son mari était « Raül le fiz Gilebert » (v. 6456), un noble du Lincolnshire. Mais on apprend surtout que le texte conservé est incomplet, car Gaimar nous indique que son récit commence par l'histoire troyenne : « il commençat la u Jasun / ala conquere la tuisun » (v. 6529–30). On apprend de même que Constance et son mari l'ont aidé à trouver les livres dont il avait besoin, parmi lesquels un livre emprunté à Walter Espec, et qui devait bien être l'*Historia regum Britanniae* de Geoffrey de Monmouth.

Cette œuvre témoigne donc de l'intérêt de la population *francigena* de l'Angleterre pour les mythes de Geoffrey de Monmouth. Dans les quatre manuscrits, la traduction de Geffrei Gaimar a pourtant été remplacée par celle de Wace dans le *Roman de Brut*. C'est celle qui s'est finalement imposée. Elle s'est conservée dans 19 manuscrits complets ou quasi complets et un nombre important de fragments (cf. Le Saux 2005, 85), ce qui est exceptionnel pour un texte français du XII<sup>e</sup> siècle. Il existe également les fragments de six autres traductions versifiées (cf. Damian-Grint 1999, 61–65), ce qui porte le nombre de traductions, avec celles de Gaimar, perdue, et de Wace, à huit.

Comme Geoffroy de Monmouth termine son livre par les derniers rois celtiques, notre auteur a jugé nécessaire de prolonger le récit par l'histoire des rois

3 Gaimar dit en effet qu'il « mist marz e avril / e après tuz les dosze mais » (6439–40) pour écrire le texte.

4 On cite ce texte d'après l'édition de Ian Short (2009).

anglo-saxons et des deux premiers rois normands, Guillaume le Conquérant et Guillaume le Roux. Ce n'est que cette seconde partie de l'ouvrage qui s'est conservée. Elle s'arrête à la mort de Guillaume le Roux. L'auteur nous apprend pourtant qu'il projette une suite sur Henri I<sup>er</sup> Beauclerc, « s'il ad guarant » (v. 6483), c'est-à-dire à condition de trouver un patronage.

Gaimar nous apprend qu'Alice de Louvain, la deuxième femme d'Henri I<sup>er</sup>, à qui Benedeit avait aussi dédié son *Voyage de saint Brendan* et Philippe de Thaon son *Bestiaire*, avait chargé un certain David de raconter la vie de son mari. Ce texte est aujourd'hui perdu. Gaimar ne pouvait pas non plus compter sur sa patronne Constance parce qu'elle possédait déjà une copie du livre de David. On apprend même que cette copie avait coûté un marc d'argent et qu'elle le lisait souvent dans sa chambre (v. 6595–98).

Certaines dames de la noblesse anglo-normande ont donc joué un rôle important pour les débuts non seulement de l'historiographie en langue française, mais de la littérature française en général. Ces nobles dames devaient être relativement isolées en Angleterre, car elles étaient francophones dans un monde dominé par la langue anglo-saxonne. Elles lisaient le français, mais apparemment pas le latin. Elles demandaient donc des traductions.

Dans l'incipit du manuscrit R, Geffrei Gaimar porte le titre de *maistre*, comme plus tard Wace et Benoît de Sainte-Maure. Ce titre semble indiquer que ces auteurs étaient issus du clergé, ce qui est tout à fait possible vu que l'Église détenait à cette époque le quasi monopole de la culture écrite. Cependant, si Geffrei appartenait au clergé, n'est-il pas surprenant à quel point il se désintéressait des affaires de l'Église ? Ce d'autant plus que sa source principale, la *Chronique anglo-saxonne*, accorde beaucoup de place à l'histoire ecclésiastique.

Geffrei Gaimar dresse aussi un portrait fort sympathique du deuxième roi normand, Guillaume le Roux, que les autres historiens, à l'exception de Wace, accusent de tous les maux possibles. Or, ce que l'on peut lui reprocher, ce sont surtout ses conflits avec l'Église et tout particulièrement avec l'archevêque de Cantorbéry, Anselme. Manifestement, Gaimar tente d'écrire l'histoire que veut lire sa patronne. La préoccupation majeure des écrivains de sa génération devait être la recherche de mécènes, ce qui pouvait les obliger à des compromis.

David était le concurrent de Gaimar, qui le critique dans un passage où il nous révèle sa propre conception de l'histoire. Il ne met pas en cause le talent de David, mais lui reproche de négliger la vie sociale du roi, à savoir les fêtes, la chasse, les amusements, ainsi que sa façon de courtoiser et d'aimer les femmes.

Mes dé festes ke tint li reis,  
del boschaier ne del gabeis,  
del douaier et de l'amur

ke demenat li reis meillur  
 ki unkes fust ne jamés seit,  
 e crestien fust ben[ë]eit,  
 ne dit gueres l'escrit Davi. (v. 6501-7)

À vrai dire, Henri I<sup>er</sup> a laissé de nombreux enfants illégitimes, et on comprend que sa femme, la mécène de David, ne voulait rien en savoir. Geffrei Gaimar, en revanche, se rend compte du fait qu'il écrit pour un autre public que les chroniqueurs latins. C'est pourquoi il ne veut pas se contenter de relater les événements politico-militaires : « Gaimar was writing an innovative sort of history », écrit son éditeur Ian Short (2009, xiv), « not a 'history for historians', but a new genre of 'history as romance and romance as history'. »

Geffrei Gaimar nous assure pourtant qu'il raconte la vérité :

N'est pas cist livre fable ne sunge,  
 ainz est de veire estoire estrait... (v. A16-A17)

Pour la période des rois anglo-saxons, il ne disposait que d'une seule source, la *Chronique anglo-saxonne*. Vu que Gaimar avait l'intention d'écrire une histoire romancée, ce n'était pas la source idoine. Elle est rédigée dans le style très sec des annales, style qui prévaut surtout dans les parties les plus anciennes. Voici comment la version de Peterborough, qui doit être celle que Gaimar a utilisée, décrit un des nombreux attentats dont l'histoire anglaise de cette époque est pleine :

Her com Eomer fram Cwichelme Westseaxna cunige ; þohte þet he wolde ofstingan Eadwine cinige, ac <h>e ofstang Lillan his ðegn 7 Forðhere 7 ðone cining gewundode. (éd. Irvine, p. 24, anno 626)

'Là Eomer venait de Cwichelme, le roi de Wessex ; il voulait poignarder le roi Edwin, mais il poignarda Lille, son serviteur, et Forthhere, et il blessa le roi.'

Et voici la version de Gaimar :

Quintelm li reis le (= Edwine) guerreiouit,  
 de lui trahir mult se penout ;  
 un traïtur i enveia  
 pur li oscire, ço pensa.  
 Emor out nun cel traïtur,  
 öez cum fist grant deshonor :  
 tant fist cest home de put'orine  
 par nuit vint en la chambre Edwine ;  
 a un cultelz cest mal felons  
 i oscist dous gentilz barons

e reis Edwine mult naffra ;  
 d'iloc tresbien puis eschapa.  
 Fordhere e Lillan sunt oscis,  
 tresbien furent ensepeliz. (v. 1169–1182)

Cette version est nettement plus longue, ce qui s'explique non seulement par certaines amplifications, mais aussi par le fait que Gaimar y a ajouté certains détails (lieu et heure du crime, fuite du meurtrier, etc.) qui ne se trouvent pas dans sa source et qui doivent donc relever de son imagination. Autre différence : pendant que le texte annalistique s'abstient de tout jugement, ce qui est conforme à ce type de textes, Gaimar moralise beaucoup. Le meurtrier est qualifié de traître, de basse origine et de félon tout au long du texte, et ses deux victimes sont « dous gentilz barons ».

L'intention est claire : il ne s'agit pas seulement de traduire, mais d'imposer un autre style, en passant du style annalistique extrêmement sobre au style beaucoup plus vivace d'une narration. Ce changement de style a également pour conséquence que Gaimar supprime la plupart des dates, qui forment la charpente des annales. Bien qu'il utilise au vers 1174 le *topos audite* (oëz *cum fist grant deshonor*), qui est un moyen rhétorique bien connu des chansons de geste, le résultat final est pourtant une narration très fruste, dont le style fait plutôt penser à un *fait divers*.

Quand le *Roman de Brut* sera remplacé vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle par un texte abrégé et actualisé, le *Brut en prose*, Geffrei Gaimar sera encore une fois mis à contribution pour l'histoire des rois anglo-saxons, car le langage archaïque de la *Chronique anglo-saxonne* ne sera plus guère compris (cf. Marvin 2006, 20–40, et Pagan 2011, 10–17). Les quelque cinquante manuscrits du *Brut en prose*, auquel il faut encore ajouter une vingtaine de copies de la chronique rimée de Pierre de Langtoft (cf. Thiolier 1989), témoignent de la popularité durable de cette version de l'histoire de l'Angleterre.

Cependant, les annales n'étaient pas l'unique source de Gaimar. Pour rendre son texte plus vivace, il a eu recours à des légendes qui devaient circuler oralement dans la société anglo-saxonne. Cela est indéniable pour l'histoire de *Haveloc le Danois* (v. 37–818). Il nous donne la plus ancienne version connue de cette légende. Elle formera également vers 1200 le sujet du *Lai de Haveloc*, lui aussi anglo-normand, et, plus tardivement, d'un texte en moyen anglais. Cette histoire se termine par une fin heureuse quand Havelok récupère le royaume de Danemark dont il est l'héritier légitime.

Au fur et à mesure que le récit avance, ces ajouts deviennent de plus en plus fréquents pour finalement supplanter complètement la *Chronique anglo-saxonne*. Malheureusement, les autres sources dans lesquels Gaimar puisait ses

histoires n'ont pu être identifiées, soit qu'il s'agisse de textes non conservés, de récits purement oraux ou, pour l'époque la plus récente, de témoignages oculaires recueillis par Gaimar.

Dans l'ensemble, Gaimar fait apparaître la période des rois anglo-saxons et surtout celle des incursions danoises comme une période trouble entre l'époque mythique des rois celtiques (texte non conservé) et le triomphe des deux premiers rois normands. Cette présentation doit être intentionnelle. Notons également que les Anglo-Saxons et surtout les Danois apparaissent comme des intrus, alors que Guillaume le Conquérant est présenté comme le successeur légitime du roi anglo-saxon Édouard le Confesseur.

#### 1.4 Les scrupules de maître Wace

Maître Wace n'était pas seulement le traducteur du *Roman de Brut*, mais aussi l'auteur de trois textes hagiographiques (*Vie de sainte Marguerite* ; *La conception Notre Dame* ; *Vie de Saint Nicolas*), lorsque le roi Henri II Plantagenêt le chargea vers 1160 d'une chronique des ducs de Normandie devenus rois d'Angleterre, à rédiger en vers français. Wace devait avoir environ 50 ans, et le roi a donc choisi un auteur prestigieux, mais aussi, comme nous le verrons, moins flexible que Geffrei Gaimar.

Son *Roman de Rou*<sup>5</sup> comporte trois parties, dont seule la dernière s'est conservée dans trois manuscrits. Nous ne connaissons les deux premières parties que grâce à un manuscrit aujourd'hui perdu, mais édité en 1619 par André Duchesne, qui faisait partie de ces historiens du XVII<sup>e</sup> siècle, qui, en mission officielle, faisaient des recherches dans les archives. Cette division en trois parties montre que Wace hésitait longtemps quant à la forme à donner à sa nouvelle œuvre.

La première partie est rédigée en couplets d'octosyllabes, le vers que Wace avait déjà utilisé dans ses œuvres antérieures. Elle nous raconte l'histoire largement légendaire du chef Viking Hastings. L'éditeur A. J. Holden a relégué cette partie dans un appendice, car il la considère comme un texte que Wace a écarté par la suite. On peut invoquer en faveur de cette thèse le fait que Wace a repris le prologue de la première partie en tête de la troisième. C'est un texte qui développe le thème de la mémoire qui se perdrait si l'on ne continuait pas à écrire et à lire l'histoire.

---

5 Nous citons ce texte d'après l'édition A.J. Holden (3 vol., 1970-1973). Le titre complet serait au fond « Li Romanz de Rou et des Ducs de Normendie », *roman* désignant en ancien français la langue et non pas un genre particulier (cf. Damian-Grint 1999, 229-231).

Dans la deuxième partie, Wace a changé de vers. Il l'a rédigée en laisses monorimes d'alexandrins de longueur inégale, un mètre plutôt difficile à manier. Par ailleurs, la deuxième partie commence par une curieuse *chronique ascendante*, où les ducs de Normandie sont présentés dans l'ordre chronologique inverse, en commençant par Henri II Plantagenêt et en terminant par Rollon, tout en écartant de nouveau le chef Viking Hastings. Quand l'auteur parle plus en détail d'Henri II et de Guillaume le Conquérant, il commet d'ailleurs l'inconséquence de revenir à l'ordre chronologique ordinaire à l'intérieur de l'ordre inverse.

Est-ce que Wace a rejeté après coup la première partie parce que l'histoire du chef Viking Hastings lui semblait trop légendaire ? Ce n'est pas impossible, car Wace adopte dans la deuxième partie un style sèchement factuel. S'il conserve deux anecdotes, celle des deux chevaliers et celle des paysans malhonnêtes (II, 1206–98), c'est qu'elles servent à illustrer la justice de Rollon. Le récit de cette deuxième partie, qui va de Rollon jusqu'à Richard I<sup>er</sup>, se termine par quelques vers où Wace se plaint en des termes à peine voilés du manque de soutien de son patron. Il se pourrait que le roi lui ait manifesté son mécontentement à propos de la sécheresse de cette deuxième partie.

Dans la troisième partie, la plus longue, Wace ne revient pas seulement aux couplets d'octosyllabes, mais le contenu devient en même temps plus anecdotique. S'il a raconté sobrement la vie de Richard I<sup>er</sup> dans la deuxième partie, il ajoute, au début de la troisième, cinq anecdotes sur le même duc, dont trois appartiennent au domaine du « merveilleux ». C'est l'unique fois que le surnaturel fait irruption dans sa chronique. Il continue dans la même veine en racontant l'anecdote du chevalier qui vola des cuillers (III, v. 1863–1974), anecdote que Holden (III, 136) taxe de « saugrenue ». De même, son récit de la Croisade de Robert le Magnifique (III, v. 2987–3210) paraît fort anecdotique.

Dans le long récit de la bataille de Hastings, nous assistons ensuite à une discussion entre le roi anglo-saxon Harald et son frère et conseiller Guert (= Gyrrh), qui doit également relever de la fiction. Françoise Le Saux (2005, 237–245) pense que Wace a pris la chanson de Roland comme modèle, Harold jouant le rôle du preux et Guert celui du sage. Ce qui n'est pourtant pas conforme à ce modèle, c'est qu'au moment décisif Harold est pris de panique :

« Guert », dist il, « noz enemis creissent,  
chevaliers viennent e espeissent,  
mult par en vient, grant poor ai,  
onques mais tant ne m'esmaai,